

**Ouverture de la 100e réunion plénière du CDCJ, 30 mai 2023**  
**(14h30)**

**Christophe Poirel, Directeur, Direction des droits humains**

- Je suis très heureux, après la belle célébration des 60 ans d'existence du CDCJ ce matin, d'ouvrir la 100<sup>e</sup> réunion plénière de votre comité, chiffre non moins symbolique et impressionnant s'il en est. Peu d'institutions peuvent s'enorgueillir d'une telle longévité, spécialement au niveau européen.
- Les nombreux instruments, souvent très novateurs, préparés au cours des ans au sein du CDCJ sont un autre motif de fierté pour votre comité et le Conseil de l'Europe. Ils ont contribué, au côté des nombreuses conventions élaborées au Conseil de l'Europe, à créer sur notre continent un espace juridique fondé sur les principes de liberté et de respect de l'Etat de droit.
- Je ne passerai pas en revue tous ces instruments. Permettez-moi juste d'en citer deux qui témoignent de la richesse du mandat de votre comité et qui démontrent aussi combien les sujets traités par le CDCJ demeurent d'actualité, parfois longtemps après leur adoption.
- Le premier instrument est la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (et son Protocole additionnel) qui facilite les échanges entre pays sur les questions de droit étranger qui peuvent se poser du fait de la grande mobilité des personnes entre nos Etats. Comme cela a été dit ce matin, bien qu'entré en vigueur il y a plus de 50 ans, en 1969, c'est un outil qui est encore souvent utilisé, démontrant sa pertinence actuelle. Et je me réjouis de ce que le CDCJ se penche lors de cette réunion sur la manière de le rendre encore plus attractif et facile d'utilisation.
- Le second instrument que je voudrais mentionner est la Recommandation CM/Rec(2009)13 du Comité des Ministres sur la nationalité des enfants, qui sera très probablement au cœur des travaux que vous allez bientôt mener sur l'accès à la nationalité des enfants apatrides en lien avec le Plan d'action du

Conseil de l'Europe sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe (2021-2025).

- Au-delà de ces réalisations importantes, les questions d'actualité sur lesquelles travaille aujourd'hui votre comité, comme l'impact de l'intelligence artificielle sur la relation entre administration et individus, constituent un champ d'action où le CDCJ peut aussi apporter une contribution précieuse à l'Europe des droits et des libertés, dans la sécurité et la responsabilité. Nous comprenons tous que l'IA offre un potentiel extraordinaire si tant est qu'un cadre clair assorti de sauvegardes pour nos valeurs est posé. Sauvegardes pour les droits humains, la démocratie et l'Etat de droit.
- Je citerai aussi les travaux que vous menez sur un instrument juridique sur la protection des avocats. Les résultats de ces travaux, très attendus, sont aussi l'occasion pour le CDCJ de démontrer à nouveau toute la pertinence de ses activités sur un sujet d'actualité. La décision que vous devrez prendre à l'occasion de votre réunion sur la nature de cet instrument sera à cet égard particulièrement importante.
- Je voudrais conclure en évoquant la déclaration adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement à l'occasion du récent Sommet de Reykjavik, qui montre aussi la place importante que continuent d'occuper les thématiques de votre comité. J'ai déjà cité la place grandissante de l'Intelligence artificielle dans nos sociétés. J'évoquerai aussi la question de l'indépendance de la justice, qui demeure un centre d'attention majeur pour notre Organisation et à propos de laquelle le CDCJ occupe une place privilégiée pour échanger sur les problèmes qui peuvent se poser dans ce domaine mais aussi pour promouvoir les normes et les pratiques de nature à garantir l'indépendance de la justice.
- Au-delà de l'héritage juridique important qu'il a apporté à la construction européenne, le CDCJ a devant lui un avenir prometteur où il peut contribuer de manière tout aussi significative au fonctionnement des institutions

démocratiques. Il ne me reste qu'à vous souhaiter des travaux fructueux au cours de votre 100<sup>e</sup> réunion plénière.